



TILLOY les Mofflaines



Le bulletin
d'info
Juillet 2020

Un village aux portes de la ville !



TILLOY
les Mofflaines

ENSEMBLE CONTRE LE COVID19

POUR SE PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES
**ADOPTONS LES
GESTES BARRIERES**



Evitez les mains
en contact prolongé
Portez un masque

MERCI A TOUS !

Sommaire

Page 2 : Le mot du maire

Page 3 : Le coin des nouvelles

Page 8 : Focus sur

Page 9 : Les Travaux

Page 11 : Les Manifestations

Page 13 : Tribune Libre



Le Mot du Maire



Chères Tilloysiennes, chers Tilloysiens,

Le 15 Mars dernier vous avez décidé massivement de renouveler votre confiance à l'équipe qui se présentait à vos suffrages. Malgré la crise vous avez été nombreux à vous déplacer pour voter (70% environ) nous vous en remercions.

Depuis, l'actualité de la crise sanitaire a complètement bouleversé nos vies, et nous avons découvert une société confinée, où la distanciation sociale est le maître mot. Mais nous avons aussi découvert, et je veux retenir cela, un formidable élan de solidarité, en France comme dans notre beau village de Tilloy les Mofflaines.

Ce n'est que le 26 mai dernier que le conseil municipal a pu enfin se réunir à huis clos. Les 13 élus de mon équipe m'ont désigné comme maire mais ils ont aussi élu trois adjoints et trois conseillers municipaux délégués. Un conseil à huis clos ce n'est pas satisfaisant, il faudra donc mettre en place des solutions afin que la démocratie reprenne toute sa mesure si cela devait se reproduire.

Je remercie chaleureusement l'équipe municipale dont le mandat a été prolongé jusqu'à ce jour. Et plus particulièrement celles et ceux qui ont décidé de ne pas continuer l'aventure. Pendant ce temps nous avons dû faire face comme chacun d'entre nous, à la plus grave crise que notre pays ait connu depuis la guerre.

Un grand merci aux couturières qui ont organisé la fabrication de plus de 1700 masques. Merci aussi aux bénévoles qui ont pris régulièrement des nouvelles des personnes les plus fragiles.

Aujourd'hui la propagation du virus paraît s'atténuer, mais il faut rester vigilant. Un seul mot d'ordre: l'application systématique des gestes barrières.

Dès son installation, votre conseil municipal s'est mis au travail et a procédé au vote du budget de cette année. Compte tenu du calendrier resserré et de la problématique sanitaire il ne nous sera pas possible de tenir une réunion publique avant les vacances mais je vous donnerai rendez-vous en septembre. J'ai pris contact avec Pas-De-Calais Habitat pour l'aménagement du terrain où se situe l'ancien centre équestre. Une première réunion a eu lieu tout dernièrement le démarrage de ce chantier devrait intervenir dans les prochains mois, je reviendrai vers vous sur ce sujet.

Dans le cadre de ce budget, nous lançons dès à présent la réflexion sur la rénovation de la salle de sports, c'est un chantier important qui prendra plusieurs années et que nous voulons exemplaire dans le cadre de la transition énergétique.

Comme nous nous y étions engagés, vous trouverez en annexe de ce bulletin trois documents :

- un questionnaire sur l'aménagement de la parcelle jouxtant le terrain de football que nous avons acquise au cours de l'exercice précédent
- un questionnaire sur l'aménagement du second étage du manoir.

Vous trouverez également une note relative au budget participatif, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions.

Combattre la crise économique est aussi notre objectif, les collectivités locales sont un moteur essentiel au développement économique du territoire. Votre conseil municipal a décidé dans ce cadre de réduire de 50% le taux de la taxe sur les enseignes publicitaires.

La santé, l'environnement, la vie associative seront également au sujet de nos premières préoccupations

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer.

Votre dévoué Didier MICHEL

le coin des nouvelles

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Etaient présents : MM Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle COLART, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Morgane DELY, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Cédric VANDOOREN, Madame Maryse CAUWET, Monsieur David MUCHEMBLED.

Le Maire a procédé à l'installation du nouveau conseil municipal.

Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE doyenne d'âge a tenu la présidence de la séance. Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du nouveau Maire par vote à bulletin secret. A été élu Maire, Monsieur Didier MICHEL (par 13 voix).

Madame Morgane DELY a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

- 1.Installation des membres du Conseil Municipal.
- 2.Election du Maire (13 voix pour et 2 votes blancs)
- 3.Fixation du nombre d'adjoints (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 4.Election des adjoints au Maire (13 voix pour et 2 votes blancs)
- 5.Nomination de trois conseillers Municipaux délégués (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 6.Délégation du conseil municipal au Maire (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 7.Rémunération des élus (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 8.Fixation du Nombre de Membres du centre d'action sociale communale. (adoptée à l'unanimité)
- 9.Election des membres du CA du CCAS. (Adoptée à l'unanimité)
- 10.Création de la commission « Travaux, urbanisme et développement durable » et désignation des membres la composant. (Adoptée à l'unanimité)
- 11.Création et composition de la commission d'appel d'offre. (Adoptée à l'unanimité)
- 12.Création de la commission « Fêtes, cérémonie et culture » et désignation des membres la composant. (Adoptée à l'unanimité)
- 13.Création de la commission « Finances » et désignation des membres la composant. (Adoptée à l'unanimité)
- 14.Création de la commission « Affaires sociales et intergénérationnelles » et désignation des membres la composant. (Adoptée à l'unanimité)
- 15.Désignation du correspondant défense. (Adoptée à l'unanimité)
- 16.Désignation du représentant au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (E.P.L.E.F.P.A). (Adoptée à l'unanimité)

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020

Étaient présents : MM Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Morgane DELY, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Cédric VANDOOREN, Madame Maryse CAUWET, Monsieur David MUCHEMBLED.

Était excusé : Madame Isabelle COLART a donné procuration à Monsieur Frédéric LHEUREUX.

Madame Morgane DELY a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée sur :

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

- 1.Approbation du compte de gestion 2019 dressé par le Receveur Percepteur (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 2.Vote du compte administratif 2019 (12 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 3.Affectation des résultats 2019 (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 4.Vote du Budget Primitif 2020 (13 voix pour et 2 abstentions Maryse CAUWET et David MUCHEMBLED)
- 5.Fixation des taux d'imposition 2020 (adoptée à l'unanimité)
- 6.Soutien au tissu économique local : exonération de 50% de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour les commerces durant l'état d'urgence sanitaire. (Adoptée à l'unanimité)
- 7.Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure à compter du 1er Janvier 2021. (Adoptée à l'unanimité)
- 8.Mise en place des astreintes du personnel technique. (Adoptée à l'unanimité)
- 9.Mise en place de la procédure d'appel d'offre salle de sport. (Adoptée à l'unanimité)
- 10.Organisation d'un séjour de découverte à la montagne. (Adoptée à l'unanimité)
- 11.Modification Tableau des effectifs. (Adoptée à l'unanimité)
- 12.Allocation de rentrée scolaire. (Adoptée à l'unanimité)
- 13.Avant-projet parcelle section W n5. (Adoptée à l'unanimité)
- 14.Travaux d'éclairage public – aides au financement. (Adoptée à l'unanimité)
- 15.Dénomination d'une nouvelle rue. (Adoptée à l'unanimité)

Composition du conseil municipal

Le 20 Mai 2020 le nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020 a pu être installé dans ses fonctions suite au feu vert des autorités sanitaires et du gouvernement. En raison de la crise liée au COVID cette réunion s'est déroulée à huit clos.

Vous trouverez ci-dessous la liste des conseillers dans l'ordre officiel ainsi que les délégations qui ont été attribuées.

Une présentation avec photo sera quant à elle prochainement disponible sur notre site internet à l'adresse www.tilloylesmofflaines.fr

Monsieur MICHEL Didier, Maire

Monsieur LHEUREUX Frederic, 1er adjoint, travaux, urbanisme, développement durable et cadre de vie

Madame DELY Morgane, 2ème adjoint, fêtes et cérémonies, vie associative et culture,

Monsieur AUCREMANNE Dominique, 3ème adjoint, affaires sociales et intergénérationnelles

Madame AUCREMANNE Marie-Thérèse

Madame GUIMART Jacqueline conseillère municipale déléguée, finances

Madame HOULBERT Fabienne

Monsieur DA SILVA VINHAS Manuel

Madame BEUGNET Virginie

Monsieur GUFFROY Nicolas, conseiller municipal délégué, affaires scolaires et périscolaires

Madame COLART Isabelle

Monsieur VANDOOREN Cédric, conseiller municipal délégué, espaces verts

Monsieur SIBILLE Maxime

Madame CAUWET Maryse

Monsieur MUCHEMBLED David



Le Budget 2020

Le conseil Municipal s'est réuni le 22 juin en séance ordinaire, l'occasion pour ce dernier de présenter et voter le budget communal 2020 qui s'établit à 5.169.939.56€ en recettes et 4.828.857.36€ en dépenses.

Monsieur le Maire Didier MICHEL assisté de Mme Jacqueline GUIMART conseillère déléguée aux finances ont rappelé à l'ensemble des élus que ce dernier avait été longuement présenté lors des réunions d'orientation budgétaire.

Parmi les enjeux principaux pour les prochaines années, la rénovation de la salle de sport pour tendre vers un bâtiment auto suffisant en énergie a donc fait l'objet d'une première provision, ce projet qui s'étalera sur l'ensemble du mandat est estimé à environ 1.500.000.00€. De même la rénovation de la ferme et l'amélioration des structures de bien être pour les animaux du parc seront au programme de cette fin d'année.

M. le Maire a également réaffirmé sa volonté dans la continuité du précédent mandat d'une gestion raisonnable et juste des ressources de la commune.

Ce fut également l'occasion de mesurer l'impact financier de la crise sanitaire qui outre par l'achat de masque pèse sur le budget communal par une baisse des ressources locatives (salle polyvalente et manoir), les recettes et dépenses des services scolaires sont également en baisse du fait de la longue fermeture du groupe scolaire Prévert/Talbot.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette présentation et le détail du Budget sur le site internet de la commune.

Composition du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale

Le 16 juin dernier le tout nouveau conseil d'administration du CCAS s'est réuni pour la première fois, ce dernier sera composé pour les années 2020 à 2026 de 8 membres élus appartenant au conseil municipal et 8 membres désignés et notamment choisis pour leurs appartenances à des associations caritatives ou leurs compétences dans le domaine social.

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres pour chaque catégorie, nous leur souhaitons pleine réussite et savons pouvoir compter sur leur pugnacité dans le contexte social délicat que connaît la France suite à la crise sanitaire.

Composition du CCAS de Tilloy les Mofflaines pour les années 2020-2026

Président du CCAS : M.Michel Didier

8 élus : M.Aucremanne Dominique (vice-président), Mme Houlbert Fabienne, M.Lheureux Frédéric, Mme Aucremanne Marie-Thérèse, Mme Froment Isabelle, Mme Dely Morgane, Mme Guimart Jaqueline, M.Muchembled David.

8 membres désignés : M.Hochedez Bernard, Mme Michel Ghislaine, M.Dhénin Jean-Bernard, Mme Legay Louissette, M.Delelis Jean-François, Mme Collé Liévine, M.Humez Sébastien, Mme Cronne Dominique

Le ramassage des déchets verts

Au vu des conditions sanitaires actuelles, votre nouveau conseil municipal a décidé de poursuivre le ramassage des déchets de tonte tous les lundis et ce jusqu'en septembre dans un souci de confort. La poursuite de cette activité sera revue à cette date.

Pour tout ce qui est des branchages de taille, la commune peut vous mettre un camion à disposition en bordure de route pour que vous puissiez le charger. Les services techniques évacueront ces déchets vers le centre de traitement.

Pour obtenir sa mise à disposition, prenez contact avec la mairie par mail ou par téléphone. Les services conviendront d'un rendez-vous avec vous.

Situation sécheresse

Malgré les fortes pluies récentes, le niveau des nappes phréatiques fait l'objet d'un suivi attentif par les services de la préfecture. En effet Monsieur SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais avait placé le département en alerte sécheresse en juillet 2019 afin de garantir l'accès à tous à l'eau potable, si la situation s'est améliorée suite à la pluviométrie de décembre et de ce printemps il apparaît que le niveau de recharge des nappes reste précaire.

C'est pourquoi la vigilance reste de mise avec la participation citoyenne de tous, professionnels comme particuliers. Il vous est, par conséquent, demandé de veiller à utiliser avec sagesse cette ressource si précieuse.





Pour rénover son logement, améliorer son confort énergétique, réduire ses factures de chauffage ou aménager sa salle de bains, de nombreuses aides financières et subventions existent et peuvent vous permettre de financer une très large partie de vos travaux.

Perdus dans les démarches ? La Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras est à votre disposition pour échanger sur la pertinence de votre projet, vous conseiller sur les travaux les plus adaptés, vous informer sur les aides financières et subventions et vous aider dans vos démarches administratives.

Pour un projet d'amélioration énergétique ou de maintien à domicile, ses services sont joignables par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 au 0800 62 62 62 (numéro gratuit) et peuvent vous accueillir – sur rendez-vous – dans les locaux à la Communauté Urbaine d'Arras.

Vous pouvez aussi les contacter par courriel à l'adresse suivante : habitat@cu-arras.org

Thèse du docteur HERMANT

Nous adressons toutes nos félicitations au Dr Hermant qui vient de réussir sa thèse. Rappelons qu'il est accompagné d'une infirmière diplômée Mme Nociéra et d'une secrétaire. La prise de rendez vous peut être faite par l'intermédiaire de l'application docto-Lib.



Le point sur les fêtes

Le domaine de l'événementiel est très durement touché par la crise sanitaire, celui de la commune n'est pas en reste puisque nous avons pris la décision au plus fort de la crise de procéder à l'annulation des festivités du 14 juillet telles que vous les connaissiez depuis quelques années. Aussi, au regard de l'amélioration de la situation, une solution de remplacement a été mise en place et c'est avec un réel plaisir que nous avons pu découvrir trois troupes musicales qui ont déambulé dans la commune avec pour mission d'apporter un gout de fête à notre village. Les bénévoles ayant confectionné les masques ont été mis à l'honneur au cours de cette journée. Une chanson qui leur a été spécialement livrée par deux artistes.

Par ailleurs nous préparons d'ores et déjà le Festimanoir et la ducasse qui auront lieu le week-end des 18,19 et 26,27 septembre, c'est avec une joie non dissimulée que nous vous retrouverons à cette occasion.

D'autres festivités suivront, octobre rose, commémorations du 11 novembre, repas des aînés, arbre de Noël ... nous vous préparons un agenda riche pour la fin de l'année avec toujours pour objectif cette notion si chère de partage et d'échange indispensable et d'autant plus importante dans le contexte des derniers mois.

Focus sur... La confection des masques



Nous remercions tout particulièrement les bénévoles qui ont eu l'idée d'une chaîne de solidarité de fabrication de masques en tissu.

Nous savons à quel point, en ce moment plus que jamais, la santé de tous et la solidarité sont au cœur de nos priorités.

Vous le savez, le port du masque est une des barrières permettant de protéger les autres contre le coronavirus et chacun sait le manque cruel auquel nous avons dû faire face.

Le masque en tissu ne remplace pas les masques homologués FFP2/FFP3 mais a la même durée de vie qu'un masque chirurgical au détail près qu'il est réutilisable après lavage.

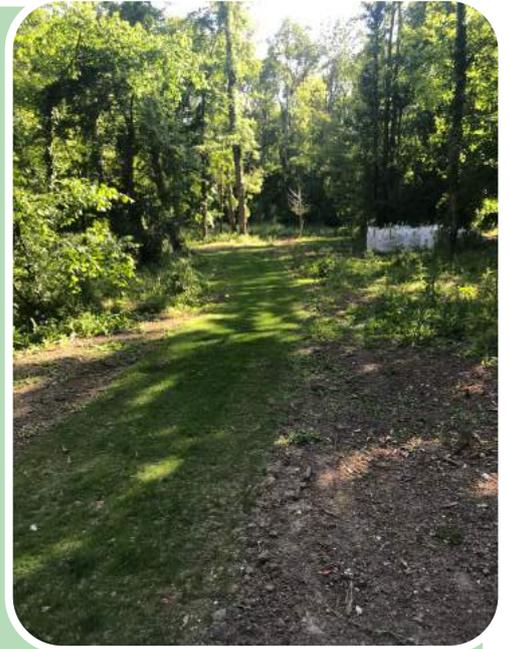
Ce sont plus de vingt bénévoles qui se sont mis à l'ouvrage et qui ont participé à la fabrication de plus de 1700 masques lavables.

N'oublions pas non plus l'équipe de bénévoles qui a accompagné pendant cette période les personnes les plus fragiles et se sont chargées de leur apporter une aide appréciable et surtout de maintenir du lien social.

Un Grand Merci.....



Les travaux



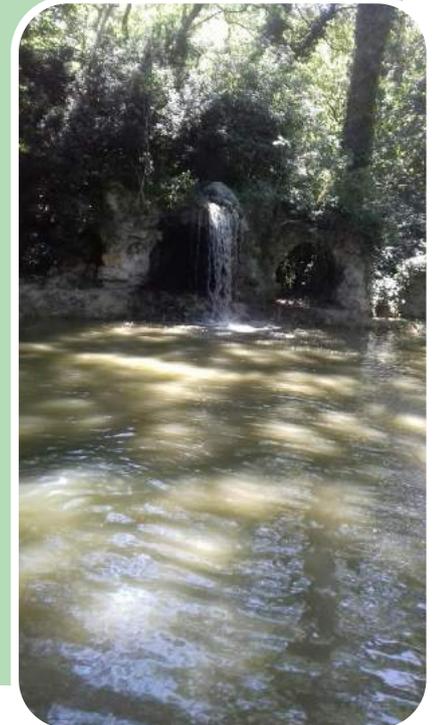
A l'issue de cette période de confinement, chacun a pu découvrir de nombreux changements dans le parc René Lefrère.

Outre le fleurissement des 4000 bulbes plantés par les ouvriers communaux, ainsi que le réengazonnement effectué par les entreprises étant intervenu lors des travaux de réaménagement les promeneurs ont pu découvrir le tracé d'un chemin piétonnier dans la partie arrière du parc.

Les allées d'entrées ont quant à elles été refaites à neuf, avec une partie en magnifique pavé de provenance régionale,

Le bassin a été rénové et entouré de plantes hélophytes. Nous avons également procédé à l'élimination de la renouée du Japon.

De nouveaux arrivants sont venus égayer ce joli cadre: un couple de cygnes, des poissons rouges et un couple de paons. De quoi éblouir le regard de nos enfants!



Barrière de l'aire de jeux

En 2014, notre commune a aménagé une aire de jeux à côté de l'école. Lors de sa réalisation, la clôture permettant de sécuriser les jeunes utilisateurs n'avait pas fait l'objet d'une attention particulière. Il faut rappeler que cette aire de jeux est réservée aux jeunes enfants. Malheureusement, les barrières ont été fortement dégradées du côté du mini terrain de foot par des enfants qui n'ont pas respecté les recommandations d'âge et d'usage. Nous avons remplacé les barrières par un grillage plus qualitatif. Bien évidemment le coût n'est pas le même !



Nous pensons que chacun appréciera la charte graphique très ludique de cet aménagement. Le code couleur a été choisi de façon à s'intégrer parfaitement dans le cadre de vie. Nous souhaitons que ce nouvel aménagement soit préservé le plus possible.

Aménagement des voyettes



Les voyettes constituent une spécificité de notre commune. Véritable trait d'union entre les quartiers, nous avons depuis plusieurs années cherché à les préserver et à les aménager.

Ainsi, la seconde voyette permettant le lien entre la route de Cambrai, la rue du verger d'Hélène, la rue Dominique Leplus et la rue d'Arras vient d'être aménagée.

Le conseil municipal n'a pas souhaité mettre en place d'éclairage public dans cette seconde voyette contrairement à ce qui a été fait dans la première pour éviter les dépenses.

Cependant, l'accent a été mis sur la qualité de réalisation.

Chacun pourra constater la qualité de leur réalisation et des matériaux utilisés. L'objectif est d'avoir un aménagement durable qui résiste aux intempéries et qui peut être utilisé par chacun. Pour cela, il est nécessaire que chacun des utilisateurs respectent cet aménagement. Il est rappelé que les propriétaires de chien ont OBLIGATION de ramasser les déjections canines. L'utilisation des voyettes permet de développer les modes de déplacement doux au sein de notre commune.



Les manifestations

Le salon du livre

La troisième édition du salon du livre de Tilloy les Mofflaines s'est déroulée le 3 Mars dernier.

Cette édition a rassemblé plus de 550 participants et c'est avec plaisir que nous découvrons chaque année l'engouement que suscite cette manifestation culturelle.

Nicolas et Amélie Duval ont fait un travail remarquable en collaboration avec le conseil municipal et les services de la mairie. La salle polyvalente a donc accueilli de nombreux auteurs venus présenter et vendre leurs livres.

Certains auteurs ont présenté leur livre et réalisé des activités avec les enfants au sein des classes de notre école quelques jours avant le salon du livre.

Les héros étaient à l'honneur cette année : dans le cadre des activités périscolaires, les enfants ont réalisé des fresques sur ce thème qui étaient exposées lors de ce salon.

L'association « Griffiths ô cœur » était présente et ses membres déguisés en super héros déambulaient dans la salle et se prêtaient au jeu des photos et selfies, ce qui faisait la joie des enfants.

Chaque foyer tilloisien et foyer extérieur avec enfant scolarisé dans notre école a bénéficié d'un bon d'achat de 10 euros valable lors de ce salon.



Commemoration du
8 mai



C'est en comité restreint que s'est tenu le moment de recueillement et d'hommage face au monument aux morts.

Cette année, nous commémorons les 75 ans de la fin de la seconde guerre mondiale.

Pour marquer ce moment malgré les conditions sanitaires en cours, deux portes –drapeau étaient présents, Mr. Legay qui représentait les gardes de Lorette et Mr Leclercq qui représentait les anciens combattants.

Pour accompagner la cérémonie et la marseillaise, la petite Clara âgée de 4 ans a apporté sa touche d'émotion en jouant au cornet la sonnerie aux morts et la marseillaise. Son jeune talent a ému les personnes présentes.

Merci aux habitants qui ont répondu présents en pavoisant leur domicile et ainsi commémorer à distance la fin de la deuxième guerre mondiale.

Nous leur donnons rendez-vous pour le 11 Novembre prochain.



TILLOY 2020 UN AVENIR DURABLE & COLLECTIF

Il y a aura de nombreux défis et projets pour notre belle commune pour les 6 ans à venir, les attentes et les exigences des Tilloysiennes et des Tilloysiens que nous rencontrons au quotidien en est la preuve.

Nous remercions les électrices et les électeurs qui sont venus aux urnes malgré la crise sanitaire, qui se reflète dans le fort taux d'abstention.

Ils pourront compter sur nous pour porter leurs voix car en tant qu'élus de l'opposition nous serons force de propositions, présents et vigilants.

Nous avons constitué une liste moderne, avec de beaux projets, nous remercions d'ailleurs nos colistiers, nos militants, nos voisins, nos amis pour le travail effectué et en cours.

Nous souhaitons également que ce mandat soit constructif et participatif comme annoncé lors de réunions publiques par Mr le Maire car c'est en travaillant ensemble que nous avançons plus loin.

Nous serons transparents et nous prendrons part aux projets pour lesquels nous serons sollicités en restant ferme sur nos convictions et en respectant le budget et les besoins de la commune Nous vous tiendrons informés régulièrement par l'intermédiaire du bulletin communal et sur notre page Facebook

« Tilloy un avenir durable et collectif »

Nous restons à votre disposition pour défendre les intérêts de notre commune

Représentation dans les commissions :



Maryse CAUWET
Commission appels
d'offres,
Commissions travaux



Liévine COLLE
Commission (CCAS)
centre communal
d'action social



David MUCHEMBLED
Commission Budget,
commission fête et
cérémonies, CCAS



TILLOY
les Mofflaines

Droit de Cité
DROIT DE CITÉ

MUSIQUE
CIRQUE
THÉÂTRE
MARIONNETTE
SPECTACLE ÉQUESTRE
MANÈGE & JEUX ANCIENS

2020

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

FESTIMANOIR

TILLOY-LES-MOFFLAINES

GRATUIT

13H-30
DANS LES RUES
DÉAMBULATIONS
EN MUSIQUE

14H
PARC DU MANOIR
ATTRactions
& SPECTACLES

03 21 49 21 21 . WWW.DROITDECITE.COM

Fête Médiévale

Tilloy-les-mofflaines
Parc René Lefrère

27 septembre 2020
de 10h à 18h

Campements, marché médiéval,
tournoi de chevalerie, cracheur de feu, fauconnier,
jeux pour enfants...

Avec les compagnies

